



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**9 NOVEMBRE 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-335**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 2 novembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Monsieur Charles IFSSAH.

**REPRESENTE(S) :** Jean-Yves GATAULT, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Patricia FOURQUET, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à David TRANCHECOSTE, Jean-Claude PINGET, ayant donné pouvoir à Christelle MARTINEZ, Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Rémi GENIS, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL

**ABSENT(S) :** Mme Marie BACH, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Sébastien MENARD

=====

**Modification des tarifs applicables aux activités des maisons de quartier pour 2024 :**  
**création de nouvelles tranches tarifaires et d'une carte d'adhésion.**

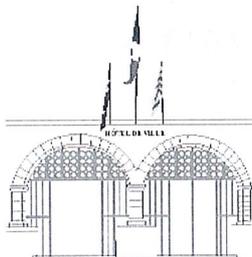
Mme Christelle MARTINEZ expose :

Mes chers collègues,

La proposition des tarifs 2024 pour les maisons de quartier de la Ville de Perpignan a été élaborée sur le coût global des activités.

Coût global de l'activité	Tranche tarifaire
≤ 10€	A
10€>Coût≤20€	B
20€>Coût≤35€	C
35€>Coût≤50€	D
Coût>50€	E

La tranche tarifaire de l'activité est définie par le coût global de l'activité par personne. Elle est calculée de la manière suivante : ensemble des coûts de l'activité (prestation, transport...) / nombre de participants.



Ce montant permet de définir la tranche d'activité selon le tableau suivant :

Prestations	Quotient familial < 300	Quotient familial 301 à 400	Quotient familial 401 à 600	Quotient familial 601 à 900	Quotient familial 901 à 1200	Quotient familial 1201 à 1600	Quotient familial > 1600
<b>Activités (type A) : Coût Global de l'activité ≤ 10 € par personne</b>							
PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	1 €	1 €	1 €	1 €	2 €	2 €	2 €
ADULTE	2 €	2 €	2 €	2 €	3 €	3 €	3 €
<b>Activités (type B) : 10€ &gt; Coût global de l'activité ≤ 20€ par personne</b>							
PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	2 €	3 €	4 €	4 €	5 €	6 €	6 €
ADULTE	3 €	4 €	5 €	5 €	6 €	7 €	7 €
<b>Activités (type C) : 20€ &gt; Coût global de l'activité ≤ 35€ par personne</b>							
PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	3 €	4 €	5 €	6 €	8 €	9 €	10 €
ADULTE	4 €	5 €	6 €	7 €	9 €	10 €	11 €
<b>Activités (type D) : 35€ &gt; Coût global de l'activité ≤ 50€ par personne</b>							
PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	6 €	7 €	8 €	9 €	10 €	11 €	12 €
ADULTE	7 €	8 €	9 €	10 €	11 €	12 €	13 €
<b>Activités (type E) : Coût global de l'activité &gt; 50€ par personne</b>							
PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	18 €
ADULTE	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	18 €	19 €
<i>Activité parents et enfants : remise de 50 % dès la 3<sup>ème</sup> personne Activité séniors : remise de 50 % pour le conjoint</i>							
<b>Adhésion aux Maisons de Quartier</b>							
ADULTE : par personne	5 €						
FAMILLE : par famille	10 €						
<i>Il y a gratuité pour les ateliers de lutte contre la fracture numérique, les cours de Français (FLE) et les permanences à vocation sociale comme l'accès au droit Cette carte concernera les activités socioculturelles et sportives, les sorties et les ateliers famille, pour lesquels la ville de Perpignan règle une prestation ou engage des frais (transport, billetterie, repas...)</i>							

La tarification 2024 des maisons de quartier fait ressortir la nécessité de proposer une carte d'adhésion pour toucher différentes cibles et fidéliser le public fréquentant ces structures. Cette carte concernera les activités socioculturelles et sportives, les sorties et les ateliers familles, pour lesquels la Ville de Perpignan règle une prestation ou engage des frais (transports, billetterie, repas...).

Prix famille : 10 €.

Prix adulte : 5 €.

Gratuité pour les ateliers de lutte contre la fracture numérique, les cours de français (FLE) et les permanences à vocation sociale comme l'accès au droit.

Je vous propose ces nouveaux tarifs et ces nouvelles modalités.

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver,
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

Où cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

41 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20231109-180324A-DE-1-1

Accusé reçu le : 14 NOV. 2023

Affiché le : 14 NOV. 2023

Mme Christelle MARTINEZ, Pour le Maire l'Adjoint délégué



Prestations	Quotient familial < 300	Quotient familial 301 à 400	Quotient familial 401 à 600	Quotient familial 601 à 900	Quotient familial 901 à 1200	Quotient familial 1201 à 1600	Quotient familial > 1600
-------------	-------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------------	-------------------------------	--------------------------

**Activités (type A) :** 0 < coût Global de l'activité ≤ 10 € par personne

PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	1 €	1 €	1 €	1 €	2 €	2 €	2 €
ADULTE	2 €	2 €	2 €	2 €	3 €	3 €	3 €

**Activités (type B) :** 10€ > Coût global de l'activité ≤ 20€ par personne

PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	2 €	3 €	4 €	4 €	5 €	6 €	6 €
ADULTE	3 €	4 €	5 €	5 €	6 €	7 €	7 €

**Activités (type C) :** 20€ > Coût global de l'activité ≤ 35€ par personne

PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	3 €	4 €	5 €	6 €	8 €	9 €	10 €
ADULTE	4 €	5 €	6 €	7 €	9 €	10 €	11 €

**Activités (type D) :** 35€ > Coût global de l'activités 50€ par personne

PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	6 €	7 €	8 €	9 €	10 €	11 €	12 €
ADULTE	7 €	8 €	9 €	10 €	11 €	12 €	13 €

**Activités (type E) :** Coût global de l'activité > 50€ par personne

PARENT/ENFANT et SENIOR (+ de 60 ans) : par personne	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	18 €
ADULTE	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	18 €	19 €

Activité parents et enfants : remise de 50 % dès la 3<sup>ème</sup> personne  
 Activité séniors : remise de 50 % pour le conjoint

**Adhésion aux Maisons de Quartier**

ADULTE : par personne	5 €
FAMILLE : par famille	10 €

Vu pour être annexé à la délibération

09 NOV. 2023

du Conseil Municipal en date du.....

Pour le Maire  
 Adjoint délégué  
 Christelle MARTINEZ

Il y a gratuité pour les ateliers de lutte contre la fracture numérique, les cours de Français (FLE) et les permanences à vocation sociale comme l'accès au droit  
 Cette carte concernera les activités socioculturelles et sportives, les sorties et les ateliers famille, pour lesquels la ville de Perpignan règle une prestation ou engage des frais (transport, billetterie, repas...)

